

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES**BP 2018**

Chaque année, dans les deux mois précédents le vote du budget, un débat sur les orientations budgétaires de la ville est inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

L'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite Loi « Notre » promulguée le 7 août 2015, a modifié les modalités de présentation du débat d'orientation budgétaire.

Il est ainsi précisé à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Le budget de la commune est proposé par le Maire et voté par le conseil municipal. (...)

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport mentionné au 2^{ème} alinéa du présent article comporte en outre une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations (...). »

Le contenu exact de ce rapport a été précisé par le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du ROB.

Si le débat sur les orientations budgétaires doit avoir lieu, il doit aussi s'appuyer sur un rapport qui donne lieu à une délibération spécifique.

Ce débat appuyé du rapport doit permettre au conseil municipal de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui vont être affichées dans le Budget Primitif.

C'est aussi l'occasion d'informer les conseillers municipaux sur l'évolution financière de la collectivité, sur sa capacité d'autofinancement, en tenant compte des projets de la commune et de la conjoncture économique.

Le Budget Primitif 2018 doit répondre aux attentes et aux préoccupations des mandolociens napoulois, tout en tenant compte du contexte économique national avec son impact au niveau local.

Le Vote du Budget Primitif 2018 aura lieu lors du conseil municipal de décembre 2017.

I) CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL :**A) CONTEXTE INTERNATIONAL :****1° UNE SCENE MONDIALE QUI A CHANGE PAR RAPPORT A 2016 :**

Avec notamment de nouveaux chefs d'Etat élus dans différents grands pays comme les Etats-Unis, bien-sûr la France et plus récemment l'Autriche.

2° MAIS QUI DOIT FAIRE FACE AUX MEMES PROBLEMATIQUES QU'HIER :

Avec des enjeux forts tels que ceux liés à l'insécurité liée à la **montée du terrorisme** avec des attentats survenus dans différents pays et villes de la scène mondiale (Londres, Barcelone, Paris, Marseille, Suède, Norvège, Somalie...)

Ou encore sur les impacts directs liés au **changement climatique** : si celui-ci ne provoque pas directement les phénomènes météorologiques comme les ouragans, il va néanmoins renforcer leur intensité et aussi leur fréquence ou leur durée. Plusieurs aléas changent dans un climat qui se réchauffe selon les saisons : vagues de chaleur, pluies torrentielles, intensité des sécheresses, conditions de démarrage et propagation de feux de forêt, submersions côtières ...

Les territoires doivent s'y préparer et mettre en place des plans de prévision des risques majeurs, en fonction de la spécificité de son territoire géographique (ville côtière, de montagne...) Cependant, le retrait annoncé des Etats-Unis de l'Accord de Paris, pris fin 2015, fait reculer les avancées réalisées dans ce domaine. Le président Français a désapprouvé ce choix, rappelant ainsi qu'il n'y a pas de « plan B » car il n'y a pas de « planète B ».

3° UNE SCENE EUROPEENNE QUI EST EN TRAIN DE CHANGER :

- **Face à des crises identitaires fortes :**
- Avec le « **Brexit** », c'est-à-dire le départ programmé de l'Europe pour le Royaume-Uni qui quitterait officiellement l'Union européenne en **avril 2019** malgré 48 % d'anglais qui ont voté pour Y rester.
- Avec la Déclaration **d'indépendance de la Catalogne** vis-à-vis de l'Espagne, faite par le président même de la Région, suite au référendum mené sur le sujet. Ce dernier propose un délai de deux mois pour négocier l'indépendance de cette région ; une Catalogne indépendante sortirait automatiquement de l'Europe.
- **Face à une crise migratoire humaine qui se pérennise** et qui n'est plus perçue comme temporaire, mais plutôt comme un phénomène structurel.
- **Face à une crise économique annoncée** : Le président français Emmanuel MACRON s'est adressé aux Européens depuis l'Acropole d'Athènes début septembre, pour demander une **refonte de l'Europe** avec une *réforme importante de la zone euro*, en proposant notamment un Budget et un ministre des Finances pour la zone euro, mais aussi un Parlement et la constitution de 'listes transnationales' pour les élections européennes de 2019.

B) CONTEXTE NATIONAL :

1° L'AUGMENTATION INQUIETANTE DE LA DETTE FRANCAISE :

- A la fin du 2^{ème} trimestre 2017, la dette française était de **2 209.6 Milliards** soit 98.9 % du PIB, contre 96.3 % à la fin du dernier trimestre 2016, soit 62.3 milliards de + par rapport au trimestre précédent. Le précédent gouvernement s'était pourtant engagé à ramener la dette à 96 % du PIB pour 2017.
- La dette brute tricolore est en effet celle de l'ensemble des administrations publiques françaises :
- Les Bons élèves :
 - Les comptes des hôpitaux avec une légère amélioration (dette recule de 0.3 milliard)
 - Les comptes des départements également en amélioration (dette recule de 0.7 milliard)
 - Les comptes des communes avec une nette amélioration (dette recule de 0.8 milliard)
- Les Moins bons élèves :
 - L'endettement des régions a légèrement augmenté de 0.4 milliard
 - L'Etat : Le 1^{er} ministre Edouard PHILIPPE a réagi à l'audit faite par la Cour des comptes qui a qualifié le budget 2017 d' « insincère » : le nouveau gouvernement hérite ainsi, selon lui, d'un **dérapiage des dépenses de 8 milliards d'euros** et s'engage ainsi à mettre fin à la « spirale infernale de l'augmentation continue des dépenses publiques ».

A noter que la Commission européenne estime d'ailleurs que la France fait partie des plus mauvais élèves de la zone euro en termes de déficit public.

2° AVEC MALGRE TOUT UNE PROGRESSION FAVORABLE DU PIB :

- Au 2^{ème} trimestre 2017, le Produit Intérieur Intérieur Brut (PIB) continue de progresser : il passe de 1.2 % en 2016 à 1.6 % en 2017.
- Les dépenses de consommation des ménages accélèrent légèrement (+0.3 % après + 0.1%), mais la formation brute de capital fixe ('les investissements') ralentit nettement (+0.5% après+1.4%).

3 ° LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE 2018 :

• ASSUMER LE PASSE :

- Compte tenu de l'état de ses comptes publics, la France relève du **volet correctif** du pacte européen de stabilité et de croissance depuis avril 2009. En effet, la France a obtenu à trois reprises, un délai auprès du Conseil de l'Union européenne pour ramener son déficit nominal en deçà du seuil de 3 % du PIB, condition **indispensable** à la sortie du volet correctif.
- La difficulté de « l'équation budgétaire » que devra résoudre le Gouvernement tient tout d'abord à son choix de **ne pas revenir sur les baisses de prélèvements obligatoires décidées par la majorité précédente** et qui réduiront fortement les recettes à compter de 2018. Parmi les principales mesures figure **la montée en charge du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi**, qui diminuera le produit de l'impôt sur les sociétés de plus de 3 milliards d'euros en 2018.

• PROPOSER POUR L'AVENIR UNE REPRISE A COURT TERME :

- **Or, non seulement le Gouvernement n'entend pas revenir sur ces dispositions, mais de nombreuses baisses d'impôts sont annoncées pour l'an prochain**, en particulier :

- la réforme de l'impôt de solidarité sur la fortune, pour un coût d'environ 3 milliards d'euros ;

- la première étape de la réforme de la taxe d'habitation, qui pèserait à hauteur de 3 milliards d'euros ;

- la mise en place d'un prélèvement forfaitaire unique de 30 % sur les revenus de l'épargne, pour un coût estimé à 1,5 milliard d'euros.

Ces mesures seraient en partie compensées par les hausses annoncées de la **fiscalité du tabac (500 millions d'euros)** et de la **fiscalité écologique (2,1 milliards d'euros)**.

• UN MOYEN : LA BAISSSE DES DEPENSES PUBLIQUES

En effet, il ressort de la littérature économique que **les pays ayant le plus réduit leurs dépenses publiques sont ceux qui se sont montrés les plus « sélectifs »**, en réduisant prioritairement les dépenses jugées inefficaces ou simplement trop coûteuses - par opposition aux pays recourant à la **stratégie du « coup de rabot »**, qui consiste à procéder à une réduction homothétique des dépenses, sans véritable ciblage.

À moins de trois mois du dépôt du projet de loi de finances, au sein duquel devra figurer l'essentiel des mesures permettant de réaliser le plan d'économies de 20 milliards d'euros prévu au titre de l'année 2018, **c'est un effort financier de 13 milliards qui est réclamé par l'Etat aux collectivités territoriales pour le quinquennat.**

II) CONTEXTE LOCAL A MANDELIEU LA NAPOULE : PRESENTATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DE 2014 A 2018

De la scène internationale et nationale découlent les choix d'orientations budgétaires 2018 pour les communes.

1) La commune de Mandelieu la Napoule définit ainsi comme prioritaire, **la sécurité pour les mandolociens-napoulois, comme en 2017.**

Assurer la Sécurité des Mandolociens :

- **Par le biais du rajeunissement des effectifs des policiers municipaux :** par le jeu des départs à la retraite remplacés par du personnel jeune et qualifié
- **Par l'acquisition d'équipements adaptés aux différents risques majeurs :** qu'il s'agit de véhicules pour inondations ou pour feux de forêt, ou encore des armes spécifiques pour faire face aux menaces actuelles
- **Par le développement des Plans liés aux risques majeurs en lien avec les spécificités géographiques de la commune :** Continuité du PPRI (Incendies), travail de concertation avec la CACPL pour les dossiers transférés (Inondabilité, Eaux pluviales...)

Comme en 2017, afin de continuer à assurer la sécurité sur le territoire, la commune fait toujours le choix d'exonérer le service de la police municipale des objectifs fixés dans le plan d'économie de fonctionnement à destination de tous les services de la commune.

2) **Maintien du service Public et des Investissements :**

La commune de Mandelieu souhaite maintenir le même niveau de service public en 2018, tout en réalisant le Plan Pluriannuel d'Investissement inscrit dans la mandature 2014-2020.

Mandelieu maintient toujours le cap sur ces 4 engagements forts pris depuis le début de la mandature :

- Ne pas augmenter la fiscalité locale
- Réaliser des économies de fonctionnement
- Préserver notre capacité d'investissement
- Rechercher des nouvelles de recettes

Cette politique d'économie de fonctionnement est maintenue pour pouvoir faire face à la baisse des dotations de l'Etat et à la hausse des dépenses obligatoires imposées également par l'Etat.

Si la commune a perçu en 2017 une DGF de l'Etat à hauteur d'environ 800 000 €, elle a dû assumer de nombreuses dépenses imposées par l'Etat comme le FPIC (1.4M), les subventions d'équipement versées aux organismes de logements sociaux au titre de l'amende SRU (500 000 €), ou encore le FNGIR pour 4.2 M qui par son transfert à l'intercommunalité a fait baisser d'autant son attribution de compensation versée par la CACPL.

Concernant la réforme de la Taxe d'Habitation, l'Etat s'est engagé à compenser les pertes de recettes et donc à ne pas mettre à mal les recettes de fonctionnement de la ville. La Taxe d'Habitation, pour Mandelieu c'est presque 19 M d'euros de recettes pour la commune soit 1/3 de son budget de fonctionnement.

En parallèle, la commune de Mandelieu continue à se désendetter : fin 2017, sa dette passera en dessous des 8.3 M d'euro. Notre capacité de désendettement à la fin de l'exercice 2017 est de moins de 1 an (environ 6 mois) : cela représente un montant de 409 € par habitants, ce qui est bien en dessous de la moyenne des communes de même strate à 1 109 €.

3) **Faire le choix d'une administration performante :**

Accompagner l'Administration qui est en train de changer radicalement, en se modernisant notamment avec l'utilisation de nouvelles technologies, de moyens plus actuels et modernes de gestion.

L'Administration à Mandelieu devient ainsi plus performante, meilleure gestionnaire, utilisant de nouveaux moyens de paiement, des portails internet pour les administrés ou encore qui dématérialise ses divers documents.

Mandelieu fait le choix d'une administration visionnaire, continuant sur ce chemin difficile mais réalisable : économiser pour mieux investir tout en maintenant le même niveau de service public envers les mandolociens.

SOMMAIRE

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES REELLES

- 1° LES DEPENSES OBLIGATOIRES
- 2° SUBVENTIONS ET INDEMNITES VERSEES
- 3° PARTICIPATIONS ET COTISATIONS VERSEES PAR LA COMMUNE
- 4° LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICE
- 5° DEPENSES REELLES TOTALES

B) SECTION DE FONCTIONNEMENT : RECETTES REELLES

- 1° RECETTES LIEES A LA FISCALITE
- 2° RECETTES VERSEES PAR L'ETAT
- 3° RECETTES VERSEES PAR LA CACPL
- 4° RECETTES VERSEES PAR LE DEPARTEMENT ET LA CAFAM
- 5° RECETTES VERSEES PAR LA REGION
- 6° RECETTES DES SERVICES RENDUS A LE POPULATION
- 7° DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ET REVENUS DES IMMEUBLES
- 8° RECETTES REELLES TOTALES
- 9° AUTOFINANCEMENT

C) SECTION D'INVESTISSEMENT : DEPENSES REELLES

1° DEPENSES OBLIGATOIRES :

- LA DETTE AVEC L'ENCOURS DE DETTE
- AVANCE FCTVA
- GARANTIE D'EMPRUNT
- SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT (SRU)

2° INVESTISSEMENTS DIVERS :

- AP/CP
- PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

3° DEPENSES TOTALES

D) SECTION D'INVESTISSEMENT : RECETTES REELLES

- 1° FCTVA
- 2° SUBVENTIONS PERCUES OU A PERCEVOIR
- 3° AMENDES DE POLICE ET TAXE D'AMENAGEMENT
- 4° AUTOFINANCEMENT
- 5° RECETTES TOTALES
- 6° RESULTATS

E) FOCUS SUR LES DEPENSES DE PERSONNEL

II) CONTEXTE LOCAL : MANDELIEU LA NAPOULE

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT : MAITRISE ET BAISSSE DES DEPENSES REELLES

1) AVEC DE DEPENSES OBLIGATOIRES A ASSUMER :

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
DRH CHAP 012	21 326 027	21 095 669	20 826 630	21 463 338	21 870 000	Masse salariale en hausse due au GVT ...
FNGIR	4 247 170	4 247 170	4 247 170	0	0	Départ à la CACPL au 1er janvier 2017 mais cela a fait baisser l'A/C versée par la CACPL d'autant
FPIC	426 887	650 909	1 232 826	1 382 175	1 500 000	Le FPIC a été multiplié par 3 entre 2014 et 2016.
AMENDE SRU	700 000	0	0	0	800 000	
INTERETS DE LA DETTE	440 761	417 667	395 704	372 790	348 890	600 000 inscrits en inv soit 1.4M en tout
TOTAL	27 140 845	26 411 415	26 702 330	23 218 303	24 518 890	en constante baisse 1 300 587

2) AVEC DES SUBVENTIONS ET INDEMNITES VERSEES : EN SOUTIEN AU TOURISME, AU VOILET SOCIAL ET AU MONDE ASSOCIATIF

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
CENTRE EXPO CONGRES (CEC)						
	922 300	872 300	797 700	796 860	822 038	Reversement taxe de séjour perçue N-2 / Reversement recette touristique pullman/subv Fêt mimosa
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)						
	826 620	472 894	644 493	665 683	735 109	Subvention pour CCAS et Résidence Autonomie

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS	688 050	643 450	587 050	587 900	555 740	
INDEMNITE AU TRESORIER	7 037	6 887	7 000	7 000	7 000	
INDEMNITE AUX ELUS	284 700	282 160	305 000	310 000	307 500	
						Un contrôle des budgets des associations nous a permis de maîtriser et de revoir à la baisse le montant total des subventions à verser
TOTAL	979 787	932 497	899 050	904 900	870 240	

3) PARTICIPATIONS ET COTISATIONS DE LA COMMUNE :

PARTICIPATIONS DIVERSES

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
SDIS	616 501	620 330	623 041	0	0	Départ à la CACPL AU 01/01/2017
SISA	316 441	376 727	129 457	0	0	Départ au 1er juin 2016 à la CACPL dans la compétence GEMAPI
SDEG	90 211	89 390	88 038	88 881	90 000	cotisation annuelle
ex SIPLOP	28 991	28 991	0	0	0	dissout en 2016
SYNDICAT GENS DU VOYAGE	18 462	17 307	19 073	0	0	Départ à la CACPL AU 01/01/2017
ex CONTRAT DE BAIE : SIGL	9 690	0	0	0	0	dissout en 2016
TOTAL PARTICIPATIONS	1 080 296	1 132 744	860 431	735 000	90 000	

COTISATIONS DIVERSES

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
TOTAL COTISATIONS DIVERSES (NATURE 6281)	74 894.38	52 107.89	59 324.25	47 000.00	50 000.00	cotisations annuelles (ex: villes fleuries...)

4) DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES : Les Grands Chapitres

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERALE	15 059 695	14 674 330	14 359 122	10 000 000	12 000 000	
DRH CHAP 012	21 326 027	21 095 669	20 826 630	21 463 338	21 870 000	
CHAP 014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	5 417 314	4 898 079	5 479 996	7 177 626	1 500 000	FPIC 2018 ET REVERSEMENT TEOM 2017 POUR CACPL (5.8 M EN 2017 SEULEMENT)
CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 354 838	3 634 739	3 452 192	3 800 000	4 800 000	SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS, INDEMNITES ELUS? INSTITS, SACEM, SUBV POUR PROGRAMM CULTURELLE POUR 365 000 DES 2017
CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES	421 106	435 040	584 376	562 790	540 000	INTERETS DE LA DETTE ET ICNE

5) DEPENSES REELLES TOTALES:

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
DEPENSES REELLES TOTALES	46 600 907	44 755 772	44 734 603	43 003 754	40 710 000	

II) CONTEXTE LOCAL : MANDELIEU LA NAPOULE

A) SECTION DE FONCTIONNEMENT : OPTIMISATION DES RECETTES REELLES

1) LES RECETTES LIEES AU CHAPITRE 73 : IMPOTS ET TAXES

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
TH, TF B ET NB	28 212 367	28 596 197	28 058 587	28 003 604	28 058 587	stagnation de dynamique fiscale
TAXE SUR EOM	5 079 215	5 686 812	5 795 451	0	0	Départ à la CACPL en 2017
TAXES ADDITIONNELLES DROIT DE MUTATION	2 241 954	2 798 018	2 562 847	2 207 379	2 100 000	
TAXE ELECTRICITE	692 200	663 582	688 858	690 000	690 000	
TAXE SEJOUR	488 934	496 423	594 836	650 000	600 000	
TLPE	36 605	184 913	145 391	145 000	150 000	TAXE LOCALE PUBLICITE EXTERIEURE (taxe sur enseignes)
REVERSEMENT PRODUITS DU CASINO	2 116 122	2 300 943	2 446 068	2 100 000	2 100 000	
TASCOM	2 583	0	0	0	0	
ATTRIBUTION DE COMPENSATION VERSEE PAR LA CACPL	7 967 028	8 023 087.00	7 748 845.00	3 364 000.00	3 364 000.00	
TOTAL	46 837 008	48 749 975	48 040 881	37 159 983	37 062 587	

A TITRE D'INFORMATION

PRODUIT PRELEVE SUR FISCALITE LOCALE (TH, TFB ET NB)

2014	LIBELLE	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	2018	OBSERVATIONS
99 000	SICTIAM	102 022	102 655.00	103 000	103 000	

PRODUIT PRELEVE SUR FISCALITE LOCALE (ETAT 1288) : LA RECETTE FISCALE PERCUE PAR LA CACPL GRACE A MANDELIEU LA NAPOULE

CA 2014	LIBELLE	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	2018	OBSERVATIONS
6 594 790	CAPL	6 953 876	6 594 790	6 600 000	6 600 000	

Taxe add au Foncier NB, CFE, CVAE,IFER et TASCOM

ETAT 1288 TRANSMIS CHAQUE ANNEE EN DECEMBRE AUX COMMUNES

2) DOTATIONS ET AIDES DE L'ETAT :

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
DGF	3 649 941	2 629 708	1 570 884	798 542	500 000	
COMPENSATION ETAT TAXE FONCIERE	48 020	31 913	30 000	30 000	30 000	
COMPENSATION ETAT TAXE HABITATION	667 021	780 545	650 000	650 000	650 000	
DOTATION UNIQUE COMPLEMENTAIRE TP	19 172	12 667	0	10 000	10 000	
TOTAL	4 384 154	3 454 833	2 250 884	1 488 542	1 190 000	

3) ATTRIBUTION DE COMPENSATION DE LA CAPL :

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
A/C	7 967 028	8 023 087.00	7 845 710.00	3 364 000.00	3 364 000.00	

4) RECETTES VERSEES PAR LE DEPARTEMENT ET LA CAFAM :

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
DEPARTEMENT	80 314	90 858	90 000	30 000	30 000	
CAFAM	2 490 629	2 498 086	2 278 004	2 200 000	2 100 000	Aide à la politique enfance jeunesse

5) RECETTES VERSEES PAR LA REGION:

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
REGION	24 800	6 000	6 160	8 000	8 000	

6) RECETTES DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES :

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES	4 312 490	4 436 455	4 230 420	4 000 000	3 800 000	

Les tarifs (hors tarifs CAF avec coefficients) augmentent chaque année selon le taux de l'inflation

7) LOYERS COMMUNAUX :

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
Nature 752 du chapitre 75 : REVENUS DES IMMEUBLES (LOCATIONS ET LOYERS COMMUNAUX)	1 015 873	929 004	921 537	921 537	2 000 000	RECETTES DU PORT
REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (Nature 70323 du chapitre 70)	176 409	221 808	207 902	200 000	200 000	

8) RECETTES REELLES TOTALES:

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
RECETTES REELLES TOTALES	60 558 102	60 727 442	59 610 144	53 000 000	47 000 000	
Rappel des Dépenses Réelles	46 600 907	44 755 772	44 734 603	43 000 000	41 000 000	

9) AUTOFINANCEMENT:

14 875 541 10 000 000 6 000 000

LIBELLE	2014	2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
AMORTISSEMENTS			1 750 000	1 900 000	2 000 000	
AUTOFINANCEMENT			8 040 000.00	8 100 000	4 000 000	
TOTAL			9 790 000	10 000 000	6 000 000	

II) CONTEXTE LOCAL : MANDEJEU LA NAPOULE

CJ SECTION D'INVESTISSEMENT : LES DEPENSES REELLES

1) DEPENSES OBLIGATOIRES :

a) LA DETTE :

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
CAPITAL DE LA DETTE	487 733	508 783	530 745	553 660	578 000	2 emprunts Caisse d'épargne et Banque Postale
AVANCE FCTVA	0	0	897 629	897 629	0	Prêt d'1.8M à taux 0 contracté avec la Caisse des dépôts (suite aux intempéries) qui doit être remboursé sur 2 exercices budgétaires (décembre 2016 et avril 2017)
GARANTIE D'EMPRUNT	0	0	0	0	0	5679 € mandatés en fonctionnement sur 2017
TOTAL	487 733	508 783	1 428 374	1 451 289	578 000	

b) L'ENCOURS DE LA DETTE :

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
ENCOURS DE LA DETTE	9 700 000	9 300 000	8 755 029	8 201 370	8 201 370	encours de la dette : emprunt restant dû au 31/12 de chaque année
ANNUITE DE LA DETTE	930 000	930 000	930 000	930 000	926 772	Annuité de la dette : intérêts +capital
EPARGNE BRUTE	13 957 195	15 971 671	14 875 541	10 000 000	6 000 000	RRF - DRF
EPARGNE NETTE	13 027 195	15 041 671	13 945 541	9 070 000	5 073 228	RRF-DRF - ANNUITE DETTE

c) LES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT :

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES AUX ORGANISMES DE LOGEMENTS SOCIAUX (SRU)	580 000	592 500	180 000	500 000	600 000	1.4 M au titre de l'amende SRU dont 800 000 € amende en fonct

2) LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT :

a) AUTORISATIONS DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENT :

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
CENTRE VILLE	290 372	2 704 963	4 798 357	1 100 000	400 000	
LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	55 867	70 805	489 831	0	0	compétence transférée à la CACPL au 01/06/2016
CENTRE MATERNEL	28 606	0	118 659	1 500 000	2 000 000	
PROLONGATION DES BERGES DE SIAGNE	0	251 207	41 217	500 000	0	abandon pour raisons ecologiques
PLAN DE PREVENTION RISQUE INCENDIE	1 698	91 054	0	80 000		
SECURITE DU TERRITOIRE COMMUNAL	110 216	24 341	262 330	250 000	278 000	
MLN SERVICES	17 340	782	368 850	200 000		
CENTRE NAUTIQUE	866 370	1 127	0	0	0	equipements réalisés fin 2014
JARDINS FAMILIAUX	0	150 771	0	0	0	
PLAN TROTTOIRS	0	176 110	500 000	100 000	800 000	
PLAN LUMIERE	277 486	81 271	757 741	600 000	600 000	
AMENAGEMENT CIMETIERE SAINT JEAN	0	0	125 000	350 000	1 000 000	
TOTAL	1 647 954	3 552 431	7 461 985	4 680 000	5 078 000	

b) POURSUITE DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT DE LA MANDATURE (hors AP/CP) :

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DIVERSES	7 225 140	4 488 822	9 305 309	12 000 000	20 000 000	
ACQUISITIONS FONCIERES	1 531 418	0	2 200 000	2 000 000	500 000	
ACQUISITIONS EN INVESTISSEMENT DES SERVICES (INFORMATIQUES, AUTRES...)	6 334 418	6 202 102	7 584 221	7 450 000	4 500 000	
FONDS DE CONCOURS VERSES A LA CACPL	0	0	0	550 000	200 000	PAPI Z RIOU
TOTAL	15 090 976	10 690 924	19 089 530	22 000 000	25 200 000	

DEPENSES TOTALES EN INVESTISSEMENT

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
DEPENSES TOTALES EN INVESTISSEMENT	15 090 976	10 690 924	19 089 530	22 000 000	25 200 000	

C) SECTION D'INVESTISSEMENT : LES RECETTES REELLES

LIBELLE	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA PREVISIONNEL 2017	BP 2018	OBSERVATIONS
CHAPITRE 10 : DOTATIONS, FONDS DIVERS						
FCTVA	2 668 960	1 163 243	1 383 254	1 950 000	1 900 000	
AVANCE FCTVA (PRÊT A TAUX 0)	0	1 795 258	0	0	0	
TAXES D'AMENAGEMENT	135 218	108 902	250 000	150 000	150 000	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AU CA	6 289 884	8 068 763	3 476 229	0	0	
TOTAL CHAPITRE 10 : DOTATIONS, FONDS DIVERS	9 120 061	11 182 466	5 151 134	12 000 000	2 100 000	
CHAPITRE 13 : SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES						
AMENDES DE POLICE	298 740	176 593	180 000	180 000	170 000	
DEPARTEMENT	145 670	1 092 510	1 254 210	1 000 000	100 000	
REGION	0	346 200	1 754	150 000	0	16/17

ETAT	115 172	13 361	38 409	15 000	0	
AUTRES	246 978	379 991	200 000	3 700 000	4 200 000	EIFFAGE CENTRE VILLE
TOTAL CHAPITRE 13 : SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	806 560	2 008 655	1 674 373	5 045 000	4 470 000	
CHAPITRE 024 : PRODUITS DES CESSIONS	0	0	0	0	0	
AUTOFINANCEMENT					6 000 000	
EMPRUNT PREVISIONNEL					12 630 000	EN EQUILIBRE DU PREVISIONNEL-

TOTAL DE RECETTES	13 312 096.00	15 283 458.00	10 744 545	16 000 000	25 200 000	0
--------------------------	---------------	---------------	------------	------------	-------------------	---

RESULTAT ANNUEL D'INVESTISSEMENT -1 778 880.00 4 592 534.00 -8 344 985 -6 000 000